



Bulletin Municipal

Avril 2017, n° 1

Tourriers Mag



Mairie - 6 Rue de Bouffanais

16560 TOURRIERS

☎ 05 45 20 62 42 - 📠 05 45 20 72 62

Courriel : mairie.tourriers@wanadoo.fr - Site web : www.tourriers.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi - Mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30,

Mardi - Jeudi : 9h à 12h, Vendredi : 9h à 16h sans interruption

Édito ””



Bulletin Municipal:

Directeur de Publication :

Laurent DANEDE

Contact, suggestions :

Johanna GUILLOTEAU

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Après quelques mois sans votre habituelle revue, voici de nouveau vos informations sur le fonctionnement de la commune. Les élus municipaux, après la dernière édition du Koad'Neuf ont décidé de renouveler cette communication en réalisant un nouveau bulletin appelé « Tourriers Mag ». Vous pouvez en retour nous donner votre avis et formuler des propositions d'évolution. Sa fréquence sera trimestrielle avec des informations régulières au cours de l'année sous forme de flash infos.

Le site internet de la commune fermé suite à des difficultés avec l'entreprise chargée de son administration, a été réouvert en attente d'une refonte prochaine.

La réforme territoriale a beaucoup changé le paysage des collectivités : le Préfet de la Charente a validé le schéma de cohérence intercommunal. La Communauté de Communes Cœur de Charente a été créée au 1er janvier 2017 à partir de trois anciennes structures et son siège social est maintenu à Tourriers.

Dans le cadre de cette réforme territoriale, la commune de Tourriers réfléchit quant à elle, à la possibilité donnée par la loi de fusion avec d'autres communes voisines sous forme de commune nouvelle. Le périmètre n'est pas déterminé et nous étudions les avantages et les inconvénients d'un tel rapprochement. Les habitants de Tourriers seront bien entendu associés à cette réflexion.

Plusieurs permis d'aménager pour la création de lotissements ont été délivrés depuis 2016, signe de l'attractivité de la commune. Nos commerces et notre école sont des atouts qu'il faut préserver et qui favorisent l'arrivée de nouveaux habitants. La rénovation des logements vacants reprend d'ailleurs elle aussi.

La commune compte, selon l'INSEE au 1er janvier 2017, 758 habitants. Il y a eu de trop nombreux décès depuis 2016 (condoléances et réconfort à leurs familles et amis), compensés par des naissances importantes (félicitations aux heureux parents) et par les nouveaux habitants (bienvenue à eux).

Je vous souhaite bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal.

Bien cordialement.

Laurent DANEDE



Principales décisions prises en conseils municipaux

Voici un aperçu des principales décisions prises lors des séances du conseil municipal de Tourriers de janvier 2016 à ce jour. Vous pouvez consulter ces comptes rendus en intégralité sur le site : www.tourriers.fr

- ✂ Adhésion au service diététique du centre de gestion de la charente au profit de la restauration scolaire.
- ✂ Terrains de tennis, les terrains accessibles aux habitants de Tourriers.
- ✂ Vente des bâtiments communaux de Fenêtre.
- ✂ Modalités particulières pour les futurs lotissements de la taxe assainissement "Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC).
- ✂ Choix du maître d'oeuvre pour la réhabilitation de l'école : M. RAMPNOUX.
- ✂ Vente d'une parcelle de 350 m² au chardonneau pour extension du lotissement.
- ✂ Approbation du compte administratif des budgets (principal et d'assainissement) pour 2015.
- ✂ Maintien du taux des quatre taxes fiscales communales pour 2016.
- ✂ Vote du budget primitif principal et assainissement pour 2016.
- ✂ Dissolution de l'association foncière au profit de la commune.
- ✂ Vote des subventions aux associations pour 2016 avec la mise en place de critères.
- ✂ Fusion des syndicats d'eau potable : le syndicat de Puyréaux est rattaché au SIAEP du Karst de la charente dont le siège est à la mairie de RIVIERES.
- ✂ Convention de mise a disposition du bus scolaire de Vars pour le déplacement des enfants à la médiathèque d'Anais.
- ✂ Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement non collectif pour 2015.
- ✂ Lancement du marché de maitrise d'oeuvre pour le projet d'aménagement du bourg.
- ✂ Convention de mise à disposition du rez de chaussée du bâtiment 51 Route de Paris au profit de la communauté de communes "Coeur de Charente" pour une durée d'un an, la réhabilitation des locaux à leur charge, avec un loyer mensuel de 200 €.
- ✂ Démission de Marie-Anne GÉRARDIN du conseil municipal et du CCAS suite à son déménagement hors du département. Elle est remplacée au CCAS par Alain PAYRAUDEAU et à la délégation "canicule, grand froid" par Jean-Christophe FILLATRAUD.
- ✂ Changement d'arrondissement de la commune de Tourriers, nous sommes désormais rattachés à la sous-préfecture de Confolens.
- ✂ Recrutement d'Anthony RENET en qualité de stagiaire (pendant un an) pour une durée hebdomadaire de 35h/ semaine suite au terme de son CAE avec possibilité de titularisation.
- ✂ Intégration de la commune au protocole de ruralité proposé par l'éducation nationale (Maintenir les classes dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal (Anais, Tourriers, Aussac Vadalle).
- ✂ Adoption du projet proposé par SOLIHA d'une réalisation d'un domicile groupé de 6 logements accessibles aux personnes âgées et à mobilité réduite ; et un septième tout public. Ce projet sera situé dans un immeuble communal 51 Route de Paris (Ancienne poste) et financé par cet organisme.
- ✂ Approbation du Compte Administratif des budgets (principal, Assainissement et Bar/Restaurant pour 2016).



Depuis le 1er janvier 2017, la nouvelle CDC Cœur de Charente réunit les 3 CDC du Pays d'Aigre, du Pays Manslois et de la Boixe. Les principaux champs d'action de cette jeune intercommunalité, qui ne dispose pas de la clause de compétence générale au contraire des communes, sont : l'économie, l'espace jeunesse, l'assainissement non collectif puis collectif au 1er janvier 2018, l'aménagement de l'espace (plan local d'urbanisme, instruction du droit des sols), le sport et les loisirs.

Cette nouvelle CDC possède aussi des équipements d'intérêt communautaire tels que les bibliothèques, centre de loisirs, équipements sportifs ou équipements touristiques. Une plaquette d'information plus exhaustive vous est jointe avec le présent bulletin municipal. Les principaux projets d'équipements à court terme de cette intercommunalité sont notamment le nouveau centre de loisirs de Vars, une maison de santé à Aigre, un cabinet médical à Saint-Amant-de-Boixe et une nouvelle gendarmerie à Mansle.

La commune de Tourriers est représentée par deux élus au sein de la CDC Cœur de Charente : M. Henri ROUHAUD, Adjoint et M. Laurent DANEDE, Maire.

La Commune



Faits marquants 2016 et projets 2017 ...

→ 2016 :

- Achat d'un véhicule utilitaire Boxer pour les agents communaux d'un montant de 11 394 €
- Choix du Maître d'Œuvre pour le projet de travaux de l'école : Sylvain RAMPNOUX, architecte à Tourriers (dossier en cours et en attente de subventions)
- Remplacement de Mme Marylène NEBOUT à la restauration scolaire pour cause d'arrêt de travail, par M. Stéphane CHARBONNEL
- Travaux d'aménagement de la voirie à l'arrière de l'école pour sécuriser l'accès des bus, des élèves, des parents
- Divers aménagements de sécurité de la voirie : Bandes rugueuses Entrée Tourriers/Rte de Jauldes, zone 30 Entrée Tourriers zone d'activité nord, Entrée Ouest Fenêtre, centre bourg (à venir) pour un montant de 5 000 €
- Création de bordures Rue du Canton
- Réhabilitation électrique Salle Polyvalente et pose d'un panneau pour projections

→ 2017 :

- Relogement au 37 Rte de Paris des sinistrés rue du Renclos (appel aux dons)
- Remplacement de la vidéo projection (école numérique) de la classe CM1
- Réhabilitation du rez-de-chaussée de l'ancienne poste pour installation du service petite enfance de la CDC Cœur de Charente avant la création du nouveau centre de loisirs à Vars

→ Projets :

- Fin de réhabilitation du bar restaurant et installation des nouveaux exploitants
- Choix du bureau d'études pour le projet d'aménagement du bourg
- Rénovation de l'intérieur de l'église



Les chantiers réalisés en 2016 ... Les projets à venir en 2017 ...

➤ Réalisés :

- ➔ **Dans le cadre du FDAC** : évacuation des eaux pluviales Rue du Canton, de la Rue des Chênes au Chemin sur le puits de Bouffanais pour un montant de 13 253 € HT
- ➔ **Point à temps** effectué par l'entreprise BERNARD TP dans l'ensemble du bourg de Tourriers : Rue du Presbytère, Impasse des Piétons, Rue de l'église, Rue de la Perroquerie, Rue du Gardoire, Rue du Bourg, Impasse du Logis et réfection d'un virage Route de Chebrollet à Fenêtre
- ➔ **Dans le cadre de la sécurisation** de la sortie de l'Ouchelette sur la RD 88 pose de bandes rugueuses par l'entreprise Signalisation 16 en collaboration avec l'Agence Départementale de l'Aménagement d'Aigre. Sur la Route de Paris le marquage des places de parking a été refait. Les places ont été légèrement élargies afin de réduire la vitesse

➤ Travaux réalisés par les agents municipaux :

- ➔ **Pose d'un miroir** Chemin de la Roche à la Faye
- ➔ **Pose de panneaux de limitation de vitesse** à l'entrée Nord de Tourriers ainsi qu'à Fenêtre Route de Nitrat
- ➔ **Les bancs** des diverses places publiques ont été lasurés
- ➔ **Nettoyage des lisses** autour de la salle polyvalente et des terrains communaux
- ➔ **Entretien** de la station d'épuration, fleurissement du bourg et des hameaux et toutes les tâches de taille et de tontes
- ➔ **Mise en place d'un composteur** depuis la rentrée 2016 dans le jardin de l'école en partenariat avec CALITOM ayant pour objectif de sensibiliser les enfants au tri des déchets à la cantine et diminuer les déchets des poches noires. Une formation à l'utilisation du composteur a été dispensé au cuisinier M. Stéphane CHARBONNEL

➤ En projet :

- ➔ **Evacuation** des eaux pluviales de Fenêtre
- ➔ **Plantation** d'une haie arbustive en bordure de la route départementale 88 au niveau de l'Ouchelette
- ➔ **Diverses réparations de voirie** non encore définies
- ➔ **Fleurissement** du bourg et des hameaux



FDAC Rue du Canton



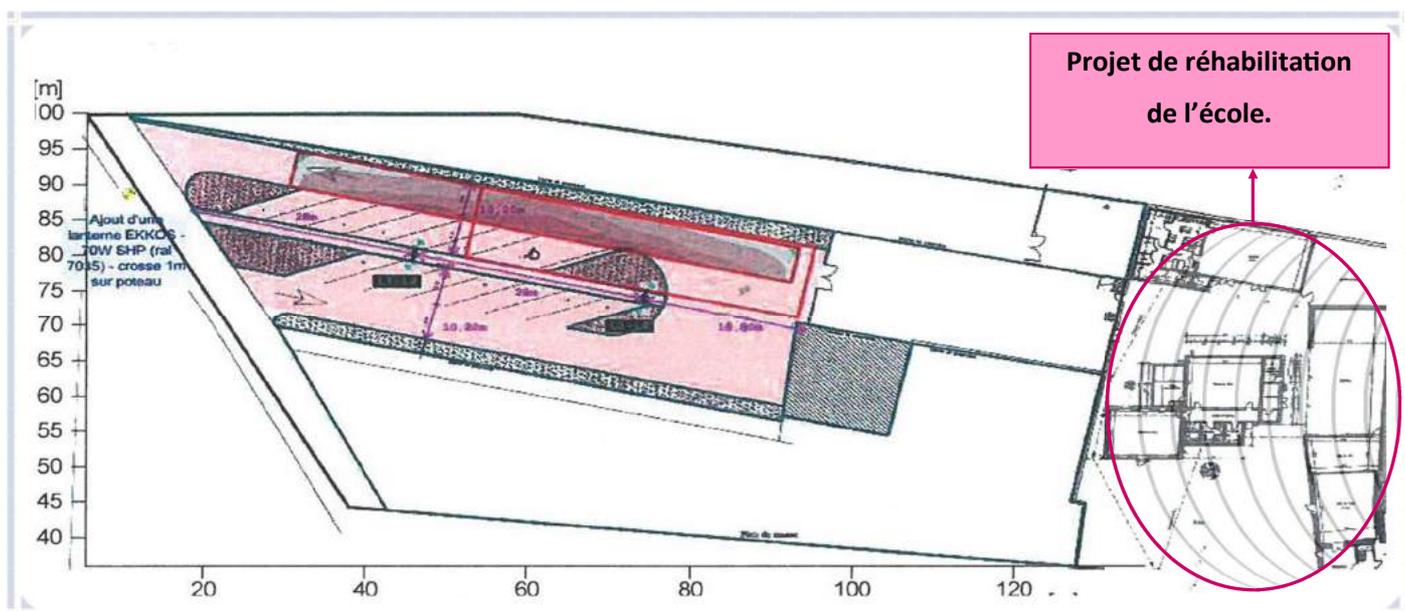
Point à Temps



Travaux : sécurisation de l'accès par la Rue de Puypéroux

Suite à la mise en oeuvre du Plan Vigipirate au sein de la commune et conformément aux directives ministérielles, des travaux de voirie étaient nécessaires afin d'assurer une mise en sécurité pour l'accès de l'école. Pour cela, la mairie est rentrée en contact avec le service du Département et son délégataire CITRAM dans le but de créer une voirie permettant l'accès aux bus scolaires derrière l'école. L'entreprise TP Charente Services a été retenue pour cette prestation pour un montant de 9 662,95 € HT. Ce nouvel accès nécessite également l'installation d'éclairage public par le SDEG pour un montant de 13 321 € dont 4 005.84 € à la charge de la commune. La date de mise en route du trajet de bus est en attente des essais faits par l'entreprise CITRAM.

Plan du nouvel accès derrière l'école.



Voyage scolaire à la Bourboule



Le voyage scolaire de fin de cycle pour les 44 élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école de Tourriers aura lieu du 28 juin au 30 juin 2017 au Centre d'accueil FENESTRE à la Bourboule pour un montant global de 7 806.50 €. Le transport est en partie financé par l'AIPE et le reste à charge est divisé sur les trois communes du RPI. La commune de Tourriers participe au projet pour un montant de 1965.80 €.

Nous leur souhaitons bon voyage !!!



Temps d'Activités Péricolaires à Tourriers

Depuis la mise en place des TAP au sein de l'école de Tourriers en septembre 2014, la mairie s'efforce de proposer des activités diversifiées en partenariat avec les animateurs de la communauté de communes « Cœur de Charente ».

En effet, en parallèle des activités proposées par les animateurs, les enfants des classes de CM1 et CM2 ont pu découvrir et participer activement depuis la rentrée 2016, à des ateliers :

- **nature** « A la découverte des abeilles » avec Mme Pauline DILLERIN, animatrice de la Fédération des chasseurs de la Charente,
- **d'initiation à l'espagnol** avec Mme Karine BOUTENEIGRE, professeur d'espagnol,
- **autour du yoga du rire** avec Mme Danièle AVART de l'association « Les Ryres en Nez veillent »,
- **autour du tennis de table** avec M. Yoann HUBERT de l'association « EPTJ »,
- **de danse africaine avec percussions** avec M. Bernabé KOALA, animateur au sein de l'association « Sang Mêlé ». Un spectacle de danse et de musique a d'ailleurs été présenté aux parents des élèves lors d'une manifestation en soirée, le vendredi 6 janvier 2017 à la salle des fêtes : parents et enfants ont pu partager ensemble des moments de danse !!! A l'issue du spectacle, un apéritif a été offert par la mairie.
- **destinés à la confection de « Monsieur CARNAVAL »** en collaboration avec Loïc et Anne, animateurs à la Communauté de Communes Cœur de Charente. Il a été brûlé, comme le veut la tradition pour marquer la fin de l'hiver, avec les autres « Monsieur CARNAVAL » des écoles du RPI, le dimanche 12 mars 2017, lors de la manifestation organisée par l'AIPE.

Au retour des vacances de Pâques, les enfants poursuivront les activités péricolaires en s'initiant aux pratiques du Rugby et dans la réalisation d'un jardin autonome en collaboration avec l'Herbosphère, micro-ferme maraîchère de Tourriers.

Nous clôturerons l'année des TAP 2016 - 2017 par un final festif, le vendredi 3 juillet 2017 après-midi sur le site de l'école (diffusion des invitations en juin prochain).



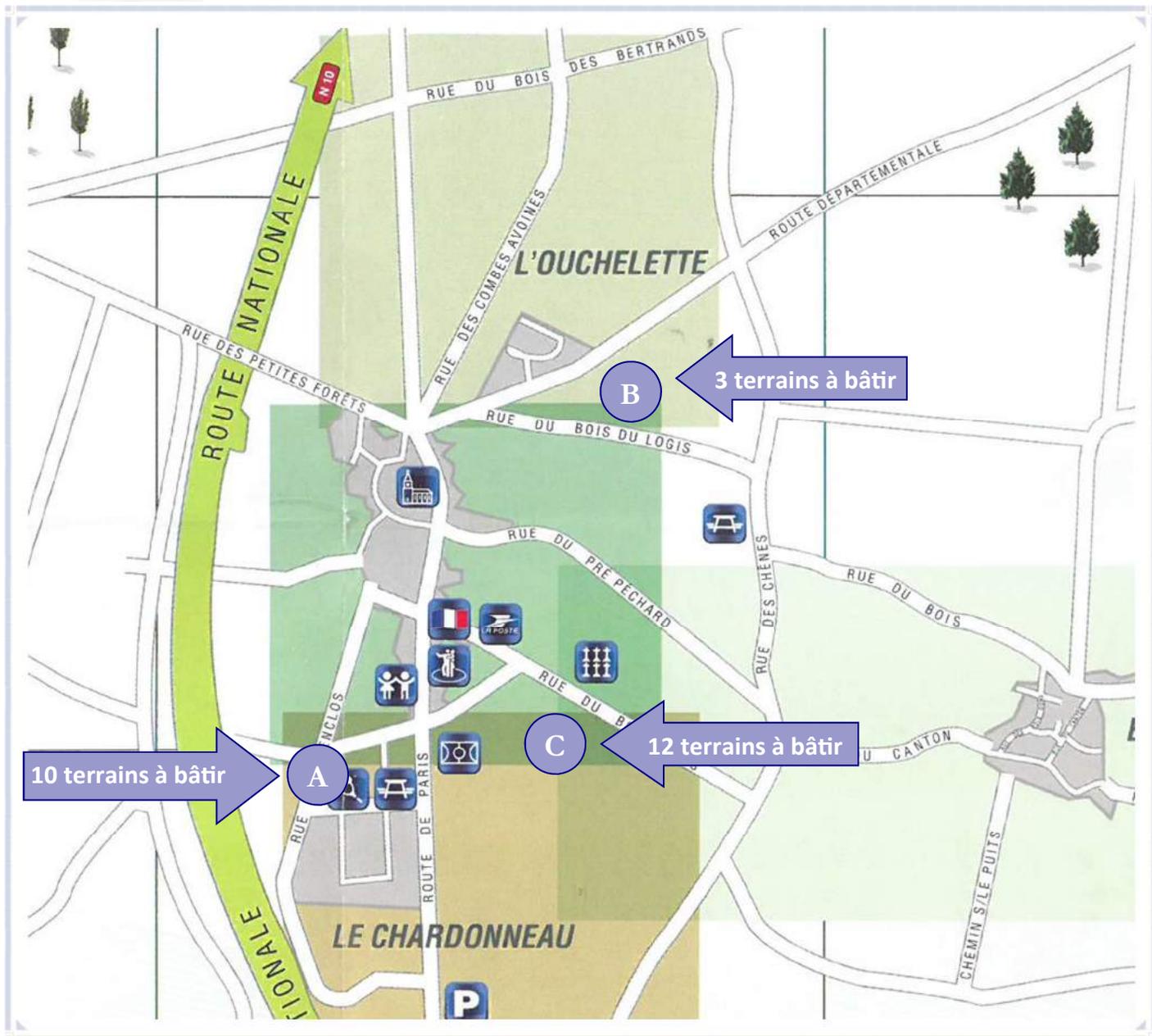
Monsieur CARNAVAL



Spectacle de Monsieur KOALA



Lotissements Privés : Terrains constructibles destinés à la vente



Pour tout renseignement, nous vous demandons de bien vouloir contacter :

→ La Mairie - Le service Urbanisme au ☎ 05 45 20 62 42 ou ✉ mairie.tourriers@wanadoo.fr



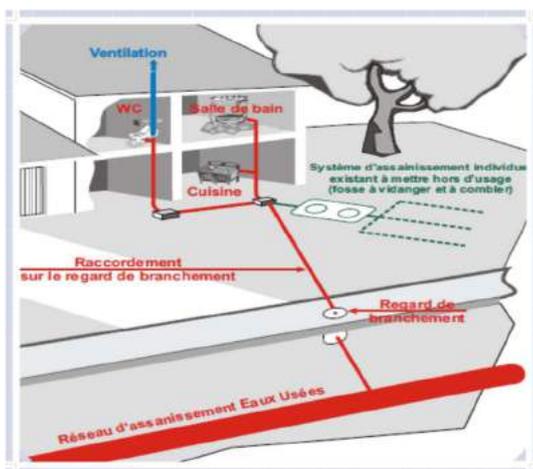
Instruction des autorisations d'urbanisme

L'instruction des demandes d'urbanisme assurée par les services de la Direction Départementale des Territoires s'est arrêtée au 31 mars dernier. Une convention a été approuvée lors du Conseil Municipal du 31 mars, afin que « la communauté de communes Cœur de Charente » soit en mesure technique et juridique d'assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes. A cet effet, Monsieur Fabrice GOYEAU a été recruté, en tant qu'instructeur.

Assainissement



Raccordements au réseau d'assainissement collectif délai de 2 ans



La commune a créé et mis en service une station d'épuration des eaux usées et un réseau d'assainissement collectif en juin 2015. Les installations sont opérationnelles depuis cette date.

Les usagers ont été autorisés à se raccorder au réseau d'assainissement collectif à compter du 1er juin 2015. Ils disposent alors d'un délai maximum de 2 ans pour se raccorder sur le regard de branchement posé à cet effet devant leur habitation, conformément aux articles L 1331-1 à L 1331-11 du Code de la Santé Publique soit jusqu'au 31 mai 2017. Dès le raccordement au réseau d'assainissement collectif, l'utilisateur ne sera plus redevable auprès du Service Public de l'Assainissement Non Collectif de la communauté de communes Cœur de Charente. Les fosses septiques et toutes eaux devront être vidangées. Une déclaration de déversement à l'assainissement collectif devra être adressée à la mairie dès la

réalisation des travaux de raccordement afin que la conformité soit vérifiée. Certaines exceptions à l'obligation de raccordement peuvent être accordées par arrêté individuel (assainissement non collectif neuf ou récent, immeuble voué à démolition, etc.) En cas de difficultés techniques ou financières pour vous conformer à cette obligation, n'hésitez pas à contacter la mairie qui étudiera avec vous une solution.

➔ **Ce qu'il faut faire** : Prévoir l'installation d'un évier « sortie en toiture » (voir schéma), respecter au moins une pente de 3 cm/m, et les travaux de canalisations privées devront être réalisés dans les règles de l'art et en particulier l'étanchéité des raccordements.

➔ **En cas de problème** - sur votre installation privée (maison, terrain) contacter une société privée de services
- sur le réseau public (à partir du regard de branchement) contacter la mairie.

➔ **Contact ou Conseils Techniques** - Mairie ☎ 05 45 20 62 42 ou ✉ mairie.tourriers@wanadoo.fr

Le CCAS



Les missions principales du CCAS

Le CCAS de part ses actions : d'accompagnement d'écoute, d'orientation, de soutien, d'aide aux personnes en situation précaire ... tente « d'adoucir » voire « de pallier aux difficultés de plus en plus récurrentes dues au contexte actuel.

Le CCAS dispose pour cela de deux types d'aides :

➔ **Aide sociale légale** : Aide aux personnes handicapées, aide sociale à la famille et aux personnes âgées (aides ménagères, allocation personnalisée d'autonomie).

➔ **Aides facultatives** : Aide matérielle et morale aux personnes démunies comme la distribution de bons alimentaires, et/ou de prêts remboursables sans intérêts.

Si vous rencontrez des difficultés passagères ou non, n'hésitez pas à contacter le CCAS au numéro ci-dessous, un membre du CCAS vous recevra en toute discrétion pour vous aider dans vos démarches administratives et sociales.

➔ **Le CCAS** - Mme Nadia BISOT (vice présidente) au ☎ 05 45 20 62 42 ou ✉ mairie.tourriers@wanadoo.fr



Herbes folles ne nous affolons pas !!!

Comme vous le savez sans doute déjà par les médias, à **partir du 1er janvier 2017**, la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques.



➔ Quelles vont donc être les conséquences pour notre commune et quelles solutions adopter ?

Pour chacun d'entre nous, il faudra s'habituer à voir naître de l'herbe, le long des murs d'habitation, le long des voiries et dans tous les lieux publics.

Nos agents, comme en 2016, nettoieront en priorité les abords de l'école, de la mairie et de la salle polyvalente de façon manuelle ou mécanique.

Ensuite, ils passeront couper les hautes herbes à l'aide d'outils adaptés. Mais il faut être conscient qu'à certaines périodes, ils ne pourront être partout.

C'est pourquoi, nous allons demander à chacun et chacune d'entre vous une participation citoyenne, afin de contenir la pousse de l'herbe à un niveau raisonnable devant chez vous que ce soit un trottoir, le long d'une rue, etc... Mais attention vous ne devez en aucun cas utiliser de pesticides chimiques non autorisés.

En effet à Tourriers, seuls quelques lieux resteront encore autorisés à l'utilisation des pesticides : cimetière et bordures de voiries dangereuses pour les agents.

Un petit geste de chacun pour le bien être de tous.



PETR : Economie d'énergie dans les bâtiments communaux

1 Mairie

Année de construction : 1954
Surface chauffée : 311 m²
Durée d'occupation moyenne : 2 588 h / an

Données générales
Photo
Equipements
Points forts et faibles

Equipement de chauffage :	Résistance électrique
Age de l'installation :	30 ans
Production d'eau chaude sanitaire :	Chaudière électrique
Age de l'installation :	3 ans
Points forts :	Points faibles :
Régulation et programmation du chauffage :	Chauffage électrique
	Niveau d'isolation globalement

La commune a signé une convention avec le Pays du Ruffécois et le Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) pour l'accompagner dans un programme en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables pour ses bâtiments et infrastructures : Mairie, Salle Polyvalente, local technique communal, réseau d'éclairage public.

Cette opération permet de former les agents communaux et les élus au diagnostic technique d'évaluation de l'efficacité énergétique après une expertise assistée par le CRER. Elle permet aussi de mettre en œuvre un programme volontariste de réduction des coûts énergétiques. Des propositions d'amélioration permettront de quantifier les travaux à mettre en œuvre pour une gestion durable des bâtiments et des équipements.

Des propositions d'amélioration permettront de quantifier les travaux à mettre en œuvre pour une gestion durable des bâtiments et des équipements.

M. Loïc BERNARD, Agent Municipal et M. Laurent DANEDE, Maire ont été désignés pour cette opération.

A compter du 3 avril 2017, vos jours de collecte des sacs noirs et des sacs jaunes seront les suivants :

Sacs Noirs	Sacs Jaunes	Bornes à Verre
<p>Tourriers :</p> <p>Mercredi matin toutes les semaines à partir du 05/04/2017</p> <p>Sortir les sacs le <u>mardi soir</u></p>	<p>Tourriers :</p> <p>Mardi matin semaine impaire à partir du 11/04/2017</p> <p>Sortir les sacs le <u>lundi soir</u></p>	<p>☒ Bouffanais</p> <p>☒ Place de la Mairie</p> <p>☒ Village de Fenêtre</p>
<p>La Faye + les 5 maisons à l'entrée de Villejoubert sur D32 :</p> <p>Jeudi matin toutes les semaines à partir du 06/04/2017</p> <p>Sortir les sacs le <u>mercredi soir</u></p>	<p>La Faye + les 5 maisons à l'entrée de Villejoubert sur D32 :</p> <p>Mercredi matin semaine impaire à partir du 12/04/2017</p> <p>Sortir les sacs le <u>mardi soir</u></p>	<p>Retrouvez les jours de collecte et les décalages dus aux jours fériés sur le site internet et au n° vert</p> <p>www.calitom.com</p> <p>n° vert 0 800 500 429</p>



Nous vous recommandons vivement l'utilisation d'un **BAC CONFORME AUX CONDITIONS DE COLLECTE**.

Ce bac devra impérativement avoir : une collerette droite, un volume supérieur ou égal à 120 L, un couvercle amovible fixé à la cuve et deux petites roues.

Les bacs « non conformes » ne seront plus ramassés par CALITOM. Les bacs conformes sont en vente dans les magasins de bricolage.



Les Dépôts sauvages

Les agents communaux ont été particulièrement sollicités en 2016 et en ce début d'année pour le ramassage des dépôts sauvages. D'où la nécessité d'appeler chacun d'entre nous au civisme et à la vigilance.

Il a été aussi constaté que certaines personnes mettent leurs déchets ménagers dans les containers de la Mairie. Ces containers sont réservés exclusivement à la Mairie et aux utilisateurs de la Salle Polyvalente.

Monument aux Morts



Déplacement Monuments aux morts

Pour des raisons de sécurité, nous envisageons de déplacer le monument aux morts. En effet, lors des différentes cérémonies près de ce symbole, chacun a pu vérifier que la proximité de la route principale représente un danger pour les participants. De plus, comme évoqué dans ce journal, un projet d'utilisation des anciens locaux de la Poste est à l'étude.



Dessin réalisé par M. Cousset

➤ Différentes propositions de lieux ont été évoquées par les conseillers municipaux :

- Dans le cimetière,
- A côté du cimetière,
- Place de la Mairie,
- Coin du stade (pointe herbeuse en face la salle polyvalente de l'autre côté de la rue des pauvres)
- Place Pigeon (près du Lavoir dans le bourg)
- Place des As du Volant
- Autre(s) lieu(x) : _____

Nous souhaiterions recueillir l'opinion de nos citoyens sur le lieu.

N'hésitez pas à donner votre avis auprès :

➔ MAIRIE - ☎ 05 45 20 62 42 ou ✉ mairie.tourriers@wanadoo.fr

Cimetière



Reprise des concessions en état d'abandon

La commune de Tourriers envisage de reprendre les sépultures abandonnées au cimetière depuis de nombreuses années. A cet effet, nous avons décidé d'apposer des affichettes, durant les périodes de Pâques et de la Toussaint, sur les tombes en état d'abandon manifeste, invitant les éventuels visiteurs à prendre contact avec la mairie.

➤ Une affiche à ce sujet sera également visible sur le panneau d'affichage à l'entrée du cimetière. Faute de contact avec la famille sur les tombes concernées, une procédure de reprise sera engagée afin de récupérer les emplacements, et les réattribuer. Toute personne de la commune qui aurait des informations sur une sépulture signalée par une affichette, est invitée à prendre contact avec la mairie. Ceci permettrait de joindre les ayants droits.

Cette procédure, régulièrement mise en place par les communes, vise à maintenir notre cimetière en bon état, tout en limitant les risques éventuels (bris de verre, affaissement des tombes, supports métalliques abandonnés, etc...). N'hésitez pas à contacter nos services :

➔ MAIRIE - ☎ 05 45 20 62 42 ou ✉ mairie.tourriers@wanadoo.fr



Mise à disposition des terrains de tennis

Notre commune possède deux terrains de tennis communaux. Lors de la disparition du club de tennis de Tourriers, il avait été signé une convention d'utilisation avec le Tennis club d'Anais. Seuls les adhérents d'Anais pouvaient utiliser nos équipements.

En 2015, nos deux terrains ont également servi à l'animation de quelques séances d'initiation au tennis pour les élèves de Tourriers dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.

Soucieux d'apporter un maximum de services à l'ensemble des habitants de la commune, les élus ont décidé lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2015, de rendre accessibles les cours de tennis à tous.

Le choix a été fait d'une gestion en totale autonomie via des réservations par internet, permettant aussi bien une pratique occasionnelle qu'une pratique régulière.

Le Tennis club d'Anais et l'école de Tourriers restent prioritaires sur l'utilisation des terrains. Ce système a été mis à l'essai sur l'année 2016 et sera reconduit pour cette année si celui-ci donne satisfaction aux usagers et aux services municipaux.

Toutes les personnes intéressées doivent s'inscrire au secrétariat de la mairie en fournissant une attestation de responsabilité civile, un chèque de caution de 120 € qui ne sera encaissé qu'en cas de dégradation, les photos d'identité des membres de la famille qui souhaitent se rendre sur les cours.

Une carte personnelle et nominative, un jeu de clés numéroté et un accès au système de réservation des cours par internet vous sera alors remis. **Tous à vos raquettes !!**



Commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie



A l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, la section locale de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie), la population et la municipalité ont commémoré **le dimanche 19 mars, le 55ème anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie à Tourriers.**

Les participants ont défilé dans la commune jusqu'au monument aux morts situé sur la Route de Paris avec les porte-drapeaux des associations des anciens combattants. Après les dépôts de gerbes au monument, une distinction a été remise à cette occasion par la FNACA à M. Gérard DA SILVA. Puis M. le Maire, Laurent DANEDE, a donné lecture du message du secrétaire d'Etat, chargé des anciens combattants et de la mémoire : « **le 19 mars 1962 fut un soulagement pour les familles du million et demi d'appelés du contingent ; n'oublions jamais les 25 000 qui ne sont jamais revenus** ». A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été offert par la municipalité à la Mairie.



Elections Présidentielles : ce qu'il faut savoir

Les prochaines élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai prochains. A Tourriers, les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 19 heures

➡ **Envoi des cartes d'électeurs** : l'année 2017 est une année de refonte électorale : tous les administrés inscrits sur la liste électorale de la commune de Tourriers vont recevoir début avril une nouvelle carte d'électeur. Elle remplacera la précédente carte en leur possession.

➡ **Le vote par procuration** : Tout électeur qui justifie d'un empêchement pour voter lui-même (obligations professionnelles, raisons de santé, congés ...) peut donner procuration à un électeur de son choix inscrit sur la liste électorale de la même commune.

Les procurations peuvent être établies à tout moment. Toutefois, pour être valables, elles doivent être enregistrées en mairie avant le scrutin.

Les autorités habilitées à les établir sont le commissariat de police, gendarmerie ou le tribunal d'instance. Un formulaire est également disponible en ligne : <http://vosdroits.service-public.fr>

Attention !!! une fois imprimé et complété, le formulaire sera signé et daté par le mandant devant l'autorité habilitée. Nombre de procurations admises : un mandataire (personne qui vote à la place d'une autre) peut détenir au plus :

- ➔ Soit une procuration établie en France
- ➔ Soit une procuration établie en France et une procuration établie à l'étranger
- ➔ Soit 2 procurations établies à l'étranger
- ➔ **MAIRIE** - ☎ 05 45 20 62 42 ou ✉ mairie.tourriers@wanadoo.fr

LE PAYS DU RUFFECOIS

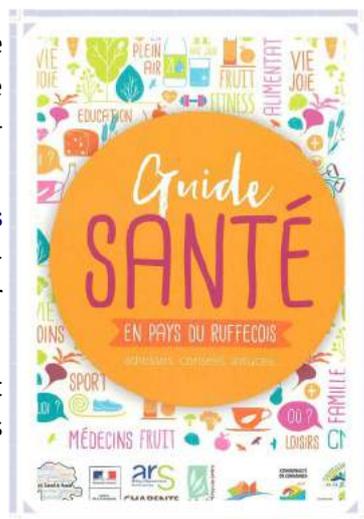


Je m'informe avec le Guide Santé en Pays Ruffécois

Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays Ruffécois et dans une logique de réduire les problématiques d'accès aux soins et de désertification médicale, un Guide Santé en Pays du Ruffécois a vu le jour, réalisé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine et le Département de la Charente.

➡ **Ce guide rassemble les professionnels de santé et les structures du territoires Ruffécois** par thématique et vise à donner aussi bien aux professionnels qu'aux usagers les références et informations nécessaires pour permettre à tous un meilleur accès aux soins de santé.

Le Guide Santé est disponible gratuitement auprès des professionnels de santé et chez les pharmaciens et il est consultable dans les communes du Pays du Ruffécois ou téléchargeable sur le site internet 🌐 www.paysduruffecois.com



Réformes Administratives



Cartes d'identité biométriques

➤ Dès le 15 mars, seules 19 communes du département pourront les délivrer.



➤ **A partir du 15 mars**, la délivrance de la carte nationale d'identité va subir quelques modifications. A compter de cette date, seules 19 communes de Charente seront habilitées à les délivrer (*Angoulême, Barbezieux, Chabanais, Chasseneuil, Châteauneuf-sur-Charente, Cognac, Confolens, Gond-Pontouvre, La Rochefoucauld, Mansle, Montbron, Montmoreau-Saint-Cybard, Rouillac, Ruffec, Segonzac, Soyaux, Champniers, Mouthiers-sur-Boème, Jarnac*).

➤ **A partir du 15 mars**, les usagers devront se présenter auprès des communes citées ci-dessus avec toutes les pièces justificatives et leurs empreintes digitales seront prises. Le rendez-vous dure environ 30 minutes.

Attention !!! Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. Ensuite, dans un délai d'un mois maximum, l'usager pourra venir retirer sa carte d'identité. La durée de vie des cartes d'identité biométriques est de 15 ans. Le titre est gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

Les mairies non équipées de bornes biométriques « **comme Tourriers** » auront la possibilité d'aider les personnes souhaitant effectuer leur pré-demande en ligne*, et de les orienter vers la mairie la plus proche dotée du fameux dispositif.

*pour faire une pré-demande, l'utilisateur pourra créer un compte personnel sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés sur : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>



Réforme des modalités de délivrance des titres réglementaires

Attention, dès le mois de novembre, la Préfecture n'assurera plus d'accueil au public et sera remplacé par la mise en place de Points Numériques.



Le Ministère de l'Intérieur a engagé une importante réforme relative aux modalités de délivrance des titres réglementaires, que sont **la carte nationale d'identité** (confère article ci-dessus), **le passeport, le permis de conduire et la carte grise**.

➤ **Cette réforme intitulée Plan Préfectures nouvelle génération (PPNG)**, s'appuie sur la généralisation du recours aux télé-procédures et/ou des tiers de confiance. Sa mise en œuvre va intervenir sur l'ensemble du territoire dès le 15 mars

2017, pour ce qui concerne les dossiers de carte d'identité.

➤ **Et va s'élargir pour les Permis de Conduire et les Cartes Grises courant novembre 2017**, en effet, à partir de cette date la Préfecture n'assurera plus d'accueil au public concernant ces titres réglementaires et sera remplacé par la mise en place de Points Numériques. **Une information complémentaire vous sera faite dès que la mairie aura plus d'éléments sur les modalités de cette réforme.**



Rappel des horaires du Bus « Ruffec-Angoulême » ...

Le conseil départemental de la Charente gère une ligne de bus Thorin desservant notre commune via le circuit 23 Angoulême/ Mansle / Ruffec et inversement.

➔ Trois arrêts sont desservis :

- ➔ **Centre bourg** (en face de l'épicerie),
- ➔ **Lotissement du Chardonneau** (près des tennis)
- ➔ **Fenêtre** (sur le pont de la nationale 10 (de chaque côté de la rue),

➔ Les horaires :

- ➔ **Vers Ruffec** : 8h15 , 11h40, 12h45 , 17h01 , 18h05 , et 9h05
- ➔ **Vers Angoulême** : 6h56 , 8h20 , 9h30 , 13h10 ,16h13 , 18h05

➔ Le prix :

- ➔ **Billet unitaire à 1 €** est délivré directement dans les bus par les chauffeurs,
- ➔ **Carte mensuelle à 23 €** est délivrée dans les kiosques
- ➔ **Pour les scolaires à 120 €** et les dossiers de demande de carte seront délivrés lors de l'inscription dans les établissements scolaires.

✉ Contact :

- ➔ **CARTRANS** - 2 Bis Bd Pasteur 16000 ANGOULEME - ☎ 05 45 95 95 99 ou 🌐 www.lacharente.fr



Rappel des horaires du Bus « collège de Saint Amant de Boixe »

Un ramassage spécial a lieu pour desservir le collège de Saint-Amant-de-Boixe avec 5 arrêts :

➔ Cinq arrêts sont desservis :

- ➔ Fenêtre,
- ➔ Bouffanais,
- ➔ 23 Route de Paris,
- ➔ Place du 11 novembre,
- ➔ Rue de Bouffanais (VC n° 2)

➔ Les horaires :

- ➔ **Matin (un seul ramassage)** : entre 8h00 et 8h15,
- ➔ **Soir (un seul retour)** : entre 17h50 et 18h05 et le **Mercredi** : entre 13h46 et 14h00

➔ Le prix :

- ➔ **Carte à 120 € l'année** : la demande de carte se fera au moment de l'inscription au collège.

Infos Pratiques



Bus « Ruffec-Angoulême » - Ligne 23

Ligne n° 23 : valable du 1er septembre 2016 au 3 septembre 2017.

Attention : les cars de lignes ne circulent pas le dimanche et les jours fériés.



Infos Pratiques



Rappel des horaires d'ouverture



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi	9h-12h	
Mardi	9h-12h	
Mercredi	9h-12h	14h-17h
Jeudi	9h-12h	
Vendredi	9h-12h	



MAIRIE

Lundi	9h-12h	13h30-17h30
Mardi	9h-12h	
Mercredi	9h-12h	13h30-17h30
Jeudi	9h-12h	
Vendredi	9h-16h <u>sans interruption</u>	



Tarifs : Location de la Salle polyvalente

Tarifs pour les habitants de Tourriers (Associations de la Commune = GRATUIT)

	Grande salle + bar	Cuisine	Bar seul	Petite salle
<u>Tarif 1 jour</u> du lundi au vendredi	75 €	20 €	40 €	40 €
<u>Tarif week-end</u>	150 €	30 €	70 €	70 €

Tarifs pour les personnes extérieures

	Grande salle + bar	Cuisine	Bar seul	Petite salle
<u>Tarif 1 jour</u> du lundi au vendredi	160 €	50 €	70 €	70 €
<u>Tarif week-end</u>	300 €	80 €	120 €	120 €

➔ Pour réserver la Salle Polyvalente, vous devez passer en Mairie :

- Etablir un contrat de location de salle,
- Une caution vous sera demandée (un chèque de 700 € à l'ordre du Trésor Public),
- Et une attestation d'assurance,
- Des états de lieux d'entrée et de sortie sont réalisés avec les agents municipaux à 8h15 le matin, à cette occasion un relevé de compteur est réalisé, il permet de déterminer le coût des consommations. A titre indicatif, la consommation électrique : **0.15 € du Kwh** pour tous les usagers. **L'électricité est gratuite pour les associations de la commune.**



Le Club Amitié

De plus en plus nombreux et de plus en plus animés !!! C'est vraiment l'amitié partagée.

Le 14 décembre dernier, le club a fêté ses 30 ans d'existence dans la joie et la bonne humeur. Mme Françoise GABORIAUD, ex-présidente et fondatrice de ce club, nous a fait l'honneur de partager cette journée de gaieté, animé par M. Jean MATAGNE et son saxophone ainsi que M. Roger TERNET et son accordéon que nous remercions vivement. Merci aussi, aux nombreuses personnes non-adhérentes qui nous ont fait l'amitié de participer à cet anniversaire.

Par ailleurs, d'autres animations ont égrené nos mercredis : démonstration culinaire et dégustation ensuite, après-midi crêpes et gaufres, carnaval, belotes, scrabble, triomino, etc... Notre repas d'anniversaire trimestriel a eu lieu le 15 mars. Les suivants sont prévus les 14 juin, 20 septembre et 13 décembre (repas de Noël).

➡ **Futures animations : Venez y participer** : Brin d'Aillet le 1er mai, boules, pique-nique, marche, concours de belote et de sudoku ... etc (Agenda page 27).

➡ **L'assemblée générale**, a eu lieu le 18 janvier 2017, le bureau a été reconduit, celui-ci se compose ainsi :

Président : Bernard DESEMERY, Vice Présidente : Michèle DI STEPHANO, Trésorier : Jean CHAUVAUD, Trésorière adjointe : Nadia BISOT, Secrétaire : Annie JAULIN, Secrétaire adjointe : Michèle COUDRET.

Le club n'est pas réservé qu'aux personnes âgées, il est ouvert à tous, le mercredi de 14h à 18h dans la salle des associations (fermeture du club en juillet et août). Prochaine assemblée générale le 17 janvier 2018.

La cotisation annuelle est de 12 € et donne droit aux activités gratuites et aux repas à un tarif préférentiel.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute informations :

✉ **Contact** : ➔ Annie JAULIN - ☎ 05 45 20 63 46 ou Nadia BISOT - ☎ 05 45 20 63 81





L'Entente pongiste toujours là au bout de 65 ans !!!

L'entente pongiste Tourriers-Jauldes fêtera cette année ses 65 ans d'existence. C'est un des plus vieux clubs de **tennis de table** de la Charente. Certaines personnes, parmi les licenciés actuels, ont connu les premiers dirigeants du club, c'est dire la fidélité qu'il y a dans ce club. Mais les années passent et le renouvellement des équipes reste quelquefois délicat, comme dans toute association sportive ou de loisirs.

Cependant, il y règne toujours la même ambiance conviviale et les joueurs ont plaisir à se rencontrer chaque semaine, à l'entraînement à Jauldes le Mardi, ou à Tourriers et Jauldes le Vendredi soir lors des compétitions. Car OUI, l'EPTJ a toujours aligné des équipes en championnat départemental depuis ces 65 années. Autrefois, certaines équipes jouaient au niveau régional, et quelques compétiteurs ont même connu le niveau national à titre individuel...

➔ **Championnat départemental** : Cette année, 4 équipes sont engagées au niveau départemental dans toutes les divisions et parviennent à se maintenir (non sans mal pour certaines) à leur niveau. La 1^{ère} équipe, inscrite en 1^{ère} division départementale, est la mieux à même de se maintenir dans cette division, avec un espoir de rester en milieu de tableau, voir même de monter sur le podium. C'est un peu plus difficile pour la D2 et la D3 et ces 2 équipes devront s'accrocher tout au long du championnat pour espérer se maintenir.

Les prestations de la 4^{ème} division sont un peu plus en dent de scie. Mais cela s'explique. En effet, nous voyons souvent dans cette division, soit des débutants qui commencent au plus bas niveau (normal, il faut bien se former...), soit des joueurs qui servent de réservoir pour monter dans les autres divisions lorsque c'est nécessaire en cas d'absences ou de blessures. En championnat départemental par équipe, chaque équipe engage 4 joueurs et la rencontre s'effectue sur un total de 14 matchs (12 matchs individuels + 2 doubles). Les rencontres sont souvent très disputées et même spectaculaires lorsqu'on a affaire à de super attaquants en face de la table. A la fin de la rencontre, tout le monde se félicite car le tennis de table, tout comme le judo, est un sport où le respect de l'adversaire, le fair-play et la convivialité sont de mise, et c'est même un des 1ers apprentissages dans ce sport, autant que les règles du jeu à respecter.

➔ **Les jeunes en apprentissage** : Le club ne se contente pas de faire uniquement de la compétition. Il apprend aussi aux jeunes joueurs, la technique du tennis de table et initie les jeunes des écoles de Jauldes et Tourriers lors des temps périscolaires (Vendredi après-midi). Pour certains jeunes, c'est une vraie découverte ; pour d'autres cela leur permet de se former à la technique du jeu. C'est en tous cas un bon moment de convivialité et de détente. *Les animateurs du club prennent plaisir à faire découvrir leur sport préféré.* Il est facile d'exercer ce sport car il se déroule en salle à l'abri des intempéries, et on n'a pas besoin d'un équipement hors du commun pour le pratiquer. D'autant plus que, grâce aux subventions reçues des 2 municipalités de Tourriers et Jauldes, le club a investi dans un nombre de tables suffisant (6 à Tourriers) et prête des raquettes aux débutants.

➔ **Seul petit regret pour le club** : l'initiation exercée depuis le début de la mise en place des TAP n'a pas permis au club de recruter les quelques jeunes qui seraient nécessaires à sa survie. Et pourtant, certains joueurs ont été détectés comme ayant des notions de base très intéressantes et certains sont même naturellement doués pour ce sport. **Petit message adressé aux parents** : « Vos enfants (à partir de 8 ans) peuvent venir jouer avec les adultes lors des entraînements des Mardis et Vendredis soirs. Les parents intéressés peuvent se joindre à eux (3 soirées d'initiation sont offertes). Ensuite, une somme modique vous sera demandée (en joueur « loisir » ou en compétition). Le club sera heureux d'accueillir de nouveaux joueurs petits ou grands. Pour plus de renseignements :

- Président : Philippe Hubert : 06 37 50 38 33
- Secrétaire : Yoann Hubert : 06 82 55 93 17
- Trésorier : Christophe Tallon : 05 45 20 61 02



Le Club de Yoga Tourriers - Aussac Vadalle

Le club de Yoga de Tourriers - Aussac Vadalle, vous offre des séances de relaxation, de détente et d'assouplissement, adapté à vos possibilités, sous l'égide de Viviane, notre professeur émérite qui sait créer au sein du groupe dynamisme et sérénité.



➔ **Les séances ont lieu tous les mardis, de 17h15 à 18h15**, dans la salle socio-culturelle d'Aussac-Vadalle, que la mairie a la gentillesse de mettre à la disposition du club, qu'elle en soit remerciée. Ces séances se déroulent dans un excellent esprit de camaraderie et de respect mutuel des uns et des autres.

➔ **Sont également organisés des stages** au cours desquels sont développés les règles du Yoga et les réfrènements de la violence à soi et à l'autre. Ils constituent une école d'humanisme et du développement du contentement. Le club propose également des marches pour que chacun

puisse se ressourcer au contact de la nature. Notre association fonctionne grâce à la subvention de la Mairie de Tourriers qui en est vivement remerciée, et à la cotisation des participants qui s'élève à 60 € par trimestre.

➔ **L'assemblée générale** pour la saison 2015 - 2016, a eu lieu dans la salle socio-culturelle de Vadalle en octobre dernier. Au cours de cette réunion un nouveau bureau a été élu, celui-ci se compose ainsi :

Président : René Ballet, Vice Présidente : Annick Bellot, Trésorière : Josiane Chauvaud, Trésorière adjointe : Jeanette Ballet, Secrétaire : Danielle Benoît, Secrétaire adjointe : Annie Jaulin.

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe des Yogis peuvent venir essayer cette discipline le mardi puisque la première séance est gratuite. Elles peuvent également s'adresser à un des membres du bureau précité.

Dans l'attente de vous recevoir, toute l'équipe vous souhaite bien être et sérénité.



Association Intercommunale des Parents d'Elèves

L'A.I.P.E. est l'association des parents d'élèves dont les enfants sont scolarisés dans les écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) des communes d'Anais, d'Aussac Vadalle et de Tourriers.

➔ **L'A.I.P.E.** compte aujourd'hui 33 membres, elle est un lien entre les différents acteurs de l'école : les élèves, les enseignants, les parents et les municipalités, notamment à travers ses manifestations. Ces dernières sont un moyen de récolter des fonds pour aider financièrement les écoles dans divers projets pédagogiques ; tels que le cycle piscine pour les GS et les CP, les abonnements scolaires, du matériel éducatif, les sorties, les voyages de fin d'année...

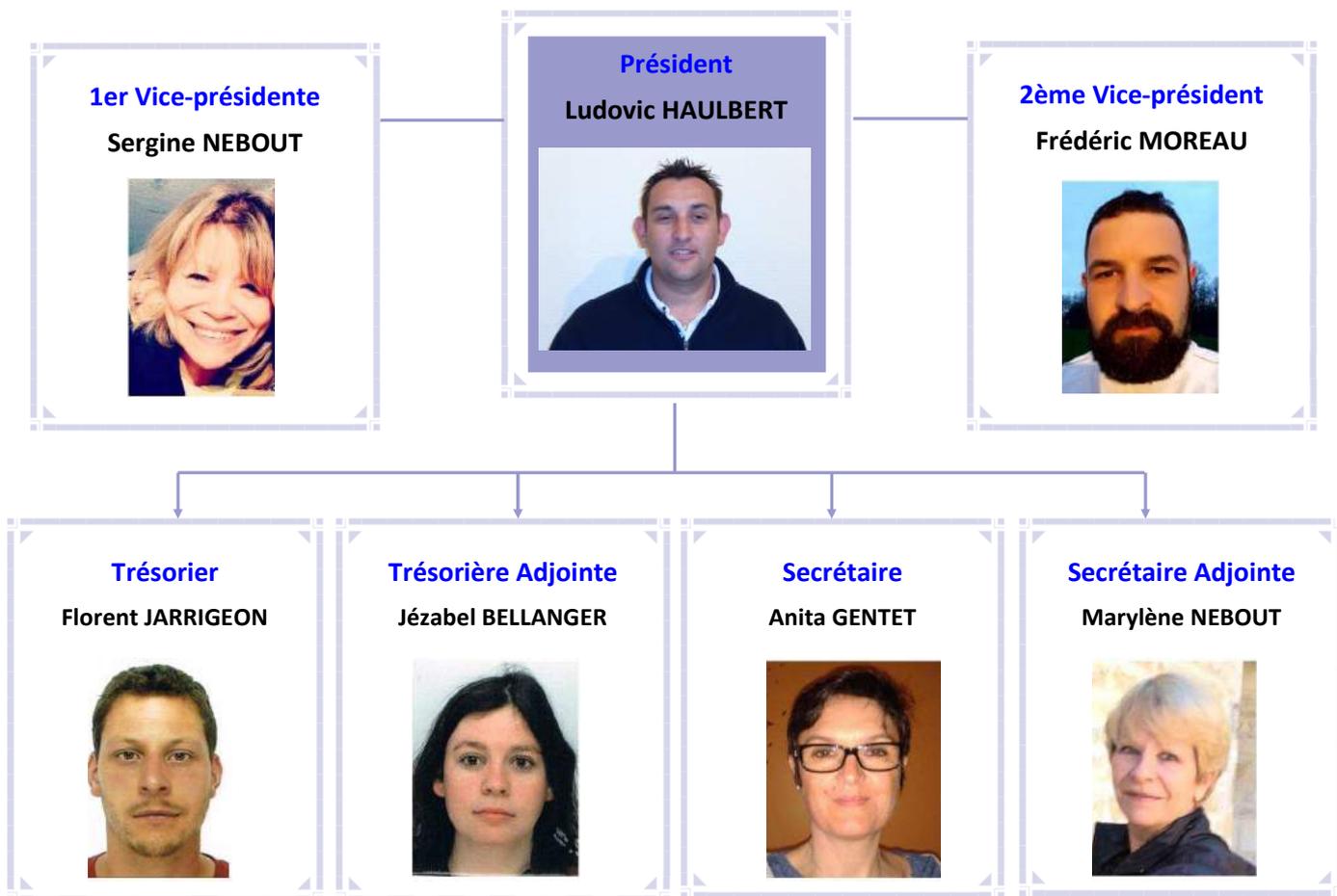
➔ **Et nouveau, à partir de cette année**, nous participerons également au financement de la classe verte des CM1 et des CM2 à la Bourboule ! Nous participons également à quelques achats de fournitures pour les ateliers organisés dans les Temps d'Activités Périscolaires grâce à nos bennes de récupérations.

➔ **N'hésitez pas à nous rejoindre et pensez à conserver vos papiers et cartons pour remplir nos bennes ! Notre dernière benne sur Tourriers a rapporté 110 € pour les enfants de nos écoles ! Merci pour votre implication.**



Le Comité des Fêtes de Tourriers

Le Comité des Fêtes est heureux de vous présenter son **nouveau Conseil Administratif élu** lors de l'Assemblée Générale du 13 janvier 2017.



Nous remercions les bénévoles, qui se sont impliqués tout au long de l'année :

Florent BOISBLEAU - Agnès DANEDE - Régis FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE - Frédéric GENTET - Michel GRIMALDI - Gaëlle HAULBERT - Annie JAULIN - Jean-Marie LAFONT - Marion LAHEUX - Mireille et Didier TRILLAUD - David et Nathalie VERGNAUD.

Les habitants de Tourriers nous soutiennent dans nos projets par leur présence assidue et leurs encouragements, et c'est toujours avec plaisir que nous participons au climat de convivialité de notre commune.

Pour 2017, notre objectif sera encore de favoriser le lien social, et intergénérationnel à travers les événements qui vont rythmer l'année (confère l'agenda page 27).

Nous vous espérons nombreux à nos prochains rendez-vous.

Notre association qui fonctionne en toute convivialité et décontraction serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres, alors ... **Mesdames, Messieurs, jeunes ou anciens, rejoignez-nous pour une manifestation... et plus si affinités !**



L'Amicale Pétanque de Tourriers



Le fondateur du Club Guy Tissau nous a récemment quitté. Le Club renouvelle ses sincères condoléances à tous ses proches.

L'Amicale Pétanque Tourriers démarre sa saison 2017. Vingt-huit titres départementaux et ligue dans toutes les catégories séniors et jeunes classent le club au premier rang des classements sur 77 clubs charentais. Le Club comprend 41 licenciés : 10 séniors féminines, 11 séniors masculins, 10 vétérans et 10 jeunes.

Malheureusement, nous avons et nous aurons de plus en plus de mal à fédérer et conserver ce dynamisme par manque de structure et de terrains.

Aussi, nous lançons un nouvel appel à la municipalité pour aboutir à un projet raisonnable, nous permettant de se hisser dans ce domaine au niveau des autres clubs du district Ruffécois.

Aussi, aux amoureux de pétanque, **venez nous rejoindre**, car il est à déplorer qu'il n'y ait aucun « Tourrierois » au club. Les anciens nous ont quittés, personne ne les a remplacés.

Le club reste ouvert à toutes celles et tous ceux qui souhaitent exercer ce sport, que ce soit en compétition et ou en loisir. Nous nous tenons à votre disposition pour toute informations :

➔ **Entraînements** : Les lundis et jeudis : 15h à 18h en période hivernale à l'Aubette.

✉ **Contact** : ➔ **Christian BERNARD, Président** - ☎ 06 62 96 03 91



L'Amicale des donneurs de sang

Nous pouvons constater une baisse inquiétante des dons de sang et de plasma en Charente alors que les besoins en produits sanguins ne cessent d'augmenter. N'hésitez pas à venir donner votre sang.

➔ **Qui peut donner ?** Les personnes en bonne santé, majeure et de moins de 71 ans pesant au moins 50 kilos.

➔ **Quelques conseils ?**

- ➔ Bien s'hydrater avant et après le don.
- ➔ Après un soin dentaire, attendre un jour (carie) et sept jours (détartrage)
- ➔ Attendre 4 mois après une intervention chirurgicale, une endoscopie, ou un changement de partenaire en cas de rapports non protégés.
- ➔ Attendre 6 mois après un accouchement.
- ➔ Se munir de son ordonnance en cas de traitements en cours.

✉ **Contact** : ➔ **M. MICHELOT, Président** - ☎ 05 45 39 74 08



Le four à pain de Fenêtre Tourriers

Le village de Fenêtre

Situé au sud de la commune et à l'ouest de la RN10, ce village, fort de 95 habitants en 1914, a conservé un bâti traditionnel en moellons de calcaire local. En 1998, la municipalité choisit de créer en son centre une place dénommée « place du Château » en souvenir d'un bâtiment aujourd'hui disparu traditionnellement appelé ainsi situé à l'ouest de l'esplanade. Une légende voudrait que des souterrains aient réuni Fenêtre au château de la Barre à Villejoubert ...

La place du Château est aujourd'hui un lieu de rassemblement et de convivialité autour du four à pain situé dans l'ancien fournil à l'ouest de la place.

L'ancien fournil devenu four communal

Le village de Fenêtre comptait au moins cinq fours comme celui-ci au XIX^e et début du XX^e siècle. Il n'existait pas de boulangerie aussi les pains étaient cuits dans des fours privés dont l'usage pouvait être étendu à plusieurs familles. La voûte du four construite en briques réfractaires est en forme d'hémisphère aplati. La voûte et la sole en dalles de pierre sont ainsi très proches facilitant la chauffe du four. Celui-ci est fermé par une porte métallique appelée le bouchoir. Un foyer était allumé à l'entrée du four. Une fois la voûte chauffée à blanc par les braises étalées sur la sole, celles-ci étaient retirées, la sole nettoyée au moyen d'un écouvillon – longue perche munie de linges entortillés et mouillés – et les pains enfournés.

En fin de cuisson, le four était utilisé pour cuire tartes et viandes ou pour sécher les prunes récoltées dans les haies avoisinantes.



Le boulanger enfourne les pains à l'aide d'une pelle en bois à long manche. © Collection privée



À remarquer

Le haut meuble à gauche du four se nomme un « parisien ». Les miches de pain étaient déposées avant cuisson sur des couches (tissus) de lin sur ses étagères. À l'abri des courants d'air, le pain « poussait » ou levait en attendant le moment de passer au four.

Translation

The village of Fenêtre has preserved an old bread oven. The loaves were cooked under the vault of refractory bricks in the shape of a flattened hemisphere closed by a metal door. At the end of cooking, the oven was also used to dry the plums harvested in the neighbouring hedges.





Le lavoir de Fenêtre Tourriers

Les Prés de la Font

Situé sur une parcelle dénommée les Prés de la Font (ce qui signifie « de la FONTaine ») ce puits communal existait déjà en 1844 ainsi que neuf autres dans le village de Fenêtre. De plan quadrangulaire, entouré d'une margelle de pierre monolithe, il est fermé par une double porte métallique permettant de conserver la fraîcheur et la propreté de l'eau et d'éviter les chutes accidentelles.

En 1898, le conseil municipal décida de lui adjoindre un lavoir public. Son emplacement idéal permettait de respecter les directives hygiénistes imposées par l'État : à proximité du village pour réduire le trajet des lavandières mais à distance suffisante pour limiter la pollution de l'eau par la lessive.

Histoire d'un lavoir . . .

Au début du XX^e siècle, les femmes faisaient la lessive dans deux auges en pierre calcaire appelées « timbres » : l'une était destinée au lavage, l'autre au rinçage, leurs bords biseautés facilitant le nettoyage du linge. Ces timbres ainsi qu'une pierre à laver, déplacés, sont aujourd'hui visibles sur la place du Château à Fenêtre. En 1912, la municipalité décida l'installation d'une « cigogne » sur le puits, ou système de balancier à contrepoids pour puiser l'eau. Ces aménagements disparurent en 1954 avec l'installation de l'eau courante dans les foyers de Fenêtre. Entre 2014 et 2017, une vingtaine de bénévoles de l'association « Tourriers patrimoine » et habitants du village de Fenêtre reconstituèrent un lavoir en aménageant un bassin dallé et une table de lavage. Une pompe manuelle permet de prélever l'eau du puits.



Ancien timbre et pierre à laver du lavoir communal des Prés de la Font installés sur la place du Château à Fenêtre. © Via patrimoine



À remarquer

Fenêtre disposait également d'une mare-abreuvoir en contrebas du village à l'est. Creusée en 1901, munie d'un puisard, elle était destinée au bétail et servait également de collecteur pour les eaux pluviales. Elle est aujourd'hui le plus souvent à sec.

Translation

The communal well supplied a public washhouse that was in use in the first half of the 20th century. Between 2014 and 2017, some twenty volunteers from the association "Tourriers patrimoine" and inhabitants of the village of Fenêtre reconstituted a washhouse supplied by a hand pump by creating a paved basin and a washing table.





Les Naissances 2016 / 2017

- Aliya LACROIX--ROBLES, née le 10 février 2016 à Soyaux, 1 E Rue du Canton
- Hugo CHAGNAUD, né le 12 avril 2016 à Soyaux, 20 Route de Nitrat
- Rose PAPON, née le 13 juin 2016 à Saint-Michel, 3 Rue du Canton
- Sofia RABILLER, née le 22 juin 2016 à Soyaux, 1 C Rue du Canton
- Bastien JOUANAUD, né le 1er août 2016 à Soyaux, 22 Route de Nitrat
- Yaël NEBOUT, né le 16 août 2016 à Soyaux, 49 Route de Paris
- Timéo LORANGER, né le 29 octobre 2016 à Saint-Michel, 35 Rue du Renclos
- Lucile MARAIS, née le 4 janvier 2017 à Saint-Michel, 2 Rue des Glycines
- Sienna LIPSKI, née le 10 mars 2017 à Soyaux, 1A Rue du Canton
- Manon JARRIGEON, née le 23 mars 2017 à Soyaux, 35 Route de Paris
- Samüel PELLADEAU, né le 24 mars 2017 à Soyaux, 19 Route de la Faye



Les Mariages 2016 / 2017

- MAIRE Nicolas et LEUTHNER Morgane, le 28 mai 2016
- ALBERT Jean-Baptiste et JOUANAUD Sonia, le 4 juin 2016
- LEBRAULT Mickaël et BONMORT Valérie, le 23 juillet 2016



Les Décès 2016 / 2017

- Monique BARRAND, le 8 avril 2016 à Tourriers
- Georgette CHRISTELLE, le 21 avril 2016 à Angoulême
- Stéphanie MONTASSIER, le 20 juin 2016 à Paris 4ème arrondissement
- Alice GUILLEBEAUD, le 8 juillet 2016 à Mansle
- Lucette SOUCHERE, le 24 août 2016 à Paris 16ème arrondissement
- Claude COQUET, le 17 octobre 2016 à Saint-Michel
- Bernard SOUMAGNE, le 8 novembre 2016 à Saint-Angeau
- Alice NADAUD, le 28 décembre 2016 à Dirac
- Guy TISSAU, le 29 décembre 2016 à Saint-Michel

Calendrier des Manifestations



A vos Agendas !!! Retrouvez aussi l'agenda sur www.tourriers.fr

- ‡ Mercredi 19 avril, **Bibliothèque**, de 14h30 à 16h00 à l'Ancienne Poste
- ‡ Dimanche 23 avril, 1er tour des **Elections Présidentielles**, Salle du Conseil Municipal
- ‡ Mercredi 26 avril, **Concours de Sudoku interne**, Salle des Associations organisé par le Club des Aînés
- ‡ Lundi 1er mai, **Brin d'Aillet**, Salle des Associations organisé par le Club des Aînés
- ‡ Mardi 2 mai au Mardi 9 Mai, **Benne à papiers et cartons** à Aussac-Vadalle, organisée par l'AIPE
- ‡ Mercredi 3 mai, **Bibliothèque**, de 14h30 à 16h00 à l'Ancienne Poste
- ‡ Dimanche 7 mai, 2è tour des **Elections Présidentielles**, Salle du Conseil Municipal
- ‡ Lundi 8 mai, **Cérémonie du 8 mai**, à 11h Monuments aux morts
- ‡ Mercredi 17 mai, **Bibliothèque**, de 14h30 à 16h00 à l'Ancienne Poste
- ‡ Mercredi 17 mai, **Marche au Bois du Logis**, organisée par le Club des Aînés
- ‡ Dimanche 28 mai, **Brocante** organisée par Tourriers Patrimoine, Route de Paris
- ‡ Mercredi 31 mai, **Bibliothèque**, de 14h30 à 16h00 à l'Ancienne Poste
- ‡ Mercredi 7 juin, **Don de sang**, de 17h00 à 20h00 à la Salle des Fêtes de Vadalle
- ‡ Mercredi 7 juin, **Sortie**, organisée par le Club des Aînés
- ‡ Dimanche 9 juin, 1er tour des **Elections Législatives**, Salle du Conseil Municipal
- ‡ Mercredi 14 juin, **Bibliothèque**, de 14h30 à 16h00 à l'Ancienne Poste
- ‡ Mercredi 14 juin, **Repas trimestriel d'anniversaire**, Salle des Associations organisé par le Club des Aînés
- ‡ Vendredi 16 juin, Spectacle de **Théâtre réalisé par les enfants de l'école**, à 18h30 à la Salle Polyvalente
- ‡ Samedi 17 juin, **Soirée Entrecôte** organisée par le Comité des Fêtes, Salle Polyvalente
- ‡ Dimanche 18 juin, 2è tour des **Elections Législatives**, Salle du Conseil Municipal
- ‡ Samedi 24 juin, **La grande kermesse organisée par l'AIPE**, à Anais
- ‡ Mercredi 28 juin, **Bibliothèque**, de 14h30 à 16h00 à l'Ancienne Poste
- ‡ Lundi 3 juillet au Lundi 10 juillet, **Benne à papiers et cartons** à Tourriers, organisée par l'AIPE
- ‡ Vendredi 7 juillet, **en soirée, Pique-nique** organisé par Tourriers Patrimoine, au Bois du Logis
- ‡ Mardi 8 août, **Don de sang**, de 17h00 à 20h00 à la Salle des Fêtes de Vars
- ‡ Jeudi 7 septembre, **Vente de vêtements au profit d'Eider**, Salle Polyvalente de Tourriers.
- ‡ Dimanche 24 septembre, **Bric-à-Brac** organisé par le Comité des Fêtes, sur la place de la Mairie
- ‡ Jeudi 12 octobre, **Don de sang**, de 17h00 à 20h00 à la Salle des Fêtes de Marsac
- ‡ Samedi 11 novembre, **Cérémonie du 11 novembre**, Monuments aux morts.
- ‡ Dimanche 19 novembre, **Repas des Aînés** offert par la Municipalité, Salle Polyvalente de Tourriers.
- ‡ Samedi 2 décembre, **Téléthon**, Salle Polyvalente de Tourriers
- ‡ Mercredi 20 décembre, **Don de sang**, de 17h00 à 20h00 à la Salle des Fêtes de Saint Amant de Boixe



Les Commerçants, Artisans et Entreprises de Tourriers

<p>→ ARCHITECTE RAMPNOUX Sylvain - 20 Route de Paris ☎ 05 45 20 61 76 - 📠 05 45 20 61 76</p>	<p>→ BAR - RESTAURANT 40 Route de Paris PROJET DE REPRISE EN COURS</p>
<p>→ BOULANGERIE - « LA BOIXE A PAINS » MAY Frédéric - 36 Route de Paris ☎ 05 45 68 43 85 - 📞 06 81 74 51 57</p>	<p>→ CHAUFFAGE/SANITAIRE PUYPALAT Christophe - 4 impasse du Plantier ☎ 05 45 38 79 98 - 📞 06 23 06 94 18</p>
<p>→ COIFFEUR - « COIFFURE BIEN ÊTRE » 63 A Route de Paris ☎ 05 45 37 63 15</p>	<p>→ COIFFEUR - « COTE COIFFURE » BRUNET Virginie - 5 Rue du Bois des Bertrands ☎ 05 17 17 23 76 - 📞 06 19 65 24 74</p>
<p>→ CONSULTANTE EN GESTION D'ENTREPRISE ADF CONSEIL - DANEDE Agnès - 5 Rue du Presbytère 📞 06 79 45 16 88</p>	<p>→ COUVREUR / ZINGUEUR BERTIN Gérard - 3 Rue de la Perroquerie ☎ 05 45 20 67 72</p>
<p>→ CREATION BIJOUX FANTAISIES BENOIT Martine - 20 Rue de Bouffanais ☎ 09 81 96 49 14 - 📞 06 66 02 68 01</p>	<p>→ EDITEURS DE LOGICIELS SARL SDEV - Rue de Chebrollet - Fenêtre ☎ 05 45 95 13 65 - 📞 06 77 27 59 69</p>
<p>→ ELECTRICITE GENERALE - « MICH'ELEC » MICHELET Nicolas - 30 Rue de Chevrollet - Fenêtre 📞 06 83 10 71 01</p>	<p>→ ELECTRICITE GENERALE - « ATELEC 16 » TROUSSARD Arnaud - 2 Rue des Piétons 📞 06 84 55 46 03 - atelec16@gmail.com</p>
<p>→ EPICERIE/TABAC/JOURNAUX M. Mme BALESTRAT Médéric - 47 Route de Paris 📞 05 45 38 81 95</p>	<p>→ ESTHETICIENNE A DOMICILE Mme TROTOT Anaïs - 39 Rue du Canton - Bouffanais 📞 06 60 22 10 01 - trotonais@gmail.com</p>
<p>→ GARAGE « TRANS HIP AUTO » HULLEBROCK Ivan - La Grosse Borne (sortie nord) ☎ 05 45 22 94 27 - 📞 06 79 85 52 80</p>	<p>→ HERBOSPHERE - Micro ferme maraîchère DELAGE Sandra - NEBOUT Simon - 49 Route de Paris 📞 06 72 60 41 07- 📞 06 40 25 88 81</p>
<p>→ LOCATION MATERIELS EVENEMENTIELS BOISBLEAU Florent - Rue des Grands Champs - Fenêtre ☎ 06 24 94 82 02 - locafun16@gmail.com</p>	<p>→ MAÎTRE D'ŒUVRE LAPOUGE Fabien - 3 Rue du Presbytère 📞 06 06 84 41 89 - fabien.lapouge16@gmail.com</p>
<p>→ MANUTENTION - LEVAGE « CMS » RAMAT Jonathan - Rte de Paris (anciennement BALLANGER) ☎ 05 45 22 88 04 - 📞 06 11 34 31 51</p>	<p>→ MENUISIER (ALU, PVC) BOINON Stevan - 3 Rue de l'Ouche à Ragot - Bouffanais ☎ 05 45 20 64 98 - 📠 05 45 20 41 49</p>
<p>→ MENUISIER (BOIS, ALU, PVC) GANGNEUX Sébastien - 39 Rue du Canton - Bouffanais ☎ 05 45 20 61 24 - 📞 06 67 45 05 44</p>	<p>→ MEUBLE DE TOURISME - « LE Tournesol » M. Mme LAFONT - 54 Route de Paris ☎ 05 45 20 69 99</p>
<p>→ MULTI-SERVICES DU BATIMENT DAPAS RENOV - DELAYEN Pascal - 21 Route de Paris ☎ 05 45 92 05 72 - 📞 06 12 10 56 91</p>	<p>→ MULTI-SERVICES ENTREPRISE GANGNEUX Norbert - 39 Rue du Canton ☎ 05 45 20 61 24 - 📞 06 32 59 08 23</p>
<p>→ PAYSAGISTE - « LES PRESTATAIRES DE LA BOIXE » M. Mme CHAMOULEAU - 8 Rue du Presbytère ☎ 05 45 39 60 85 - www.paysagistecharente.com</p>	<p>→ PEINTURE SUR VERRE - « FENÊTRE EN LUMIERE » NANGLARD Danièle - 6 bis Route de Nitrat - Fenêtre ☎ 06 77 09 40 03 - www.artandlight.fr</p>
<p>→ PETITS TRAVAUX / JARDINS LAFAYE Daniel - 11 Rue du Renclos ☎ 05 45 38 44 60 - 📞 06 16 63 14 59</p>	<p>→ SERVICE A LA PERSONNE - Entretien Espaces Verts « LES PAYSAGES DE LA BOIXE » M. Mme CHAMOULEAU - 8 Rue du Presbytère ☎ 05 45 39 60 85 - www.paysagistecharente.com</p>
<p>→ STATION DE LAVAGE AUTOMATIQUE - « OKI » LUCAS Bruno - La Grosse Borne (sortie nord)</p>	<p>→ TRANSPORT - « TRANSPORT LEVASSEUR » LEVASSEUR Vincent - Route de Paris (Anciennement AMMYL PLAN) ☎ 05 45 20 35 58</p>
<p>→ TRAVAUX PUBLICS - « LUCAS BRUNO TP » LUCAS Bruno - 26 Rue de Bouffanais ☎ 05 45 69 91 30 siège social</p>	<p>→ TRAVAUX PUBLICS - « TP CHARENTE SERVICES » M. VISSAC - 11 Route de Paris ☎ 06.11.43.37.23</p>